

ÉCOLE DE LA SOURCE

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 7 FÉVRIER 2018

Sont présent(e)s : M^{mes} Chantal Moffet
Karine Gagnon
Karine Gaudreault
Dominique Cyr
Christine Bélanger
Hélène Bélanger

Mrs. Philippe Gimaiël
Steeve Vignola

Est absent(e)s : Mme Isabelle Dorval (en congé différé)
Mrs François Auclair
Frédéric Parrot

1. **Mot de bienvenue**

Puisque monsieur Auclair est absent, madame Gagnon présidera la réunion. Elle souhaite la bienvenue à tous.

Résolution : CÉ 17-18-013

2. **Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Madame Gagnon fait la lecture de l'ordre du jour. Voici les points ajoutés :

8.1 Grille-matières (temps d'enseignement des spécialistes)

8.2 Budget du conseil d'établissement

8.3 Source-O-Thon

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

Résolution : CÉ 17-18-014

3. **Approbation du procès-verbal de la réunion du 29 novembre 2017 et suivis**

Madame Gagnon fait la lecture du procès-verbal tout en faisant le suivi avec madame Moffet. Concernant le budget « Investissement » au point 5, madame Moffet a déjà transmis un document expliquant toutes les dépenses qui ont été faites dans ce poste.

Monsieur Philippe Gimaiël propose l'approbation du procès-verbal du 29 novembre 2017 et il est appuyé par monsieur Vignola.

4. **Question du public**

Aucun public n'est présent.

5. **Reddition de comptes de la directrice**

Madame Moffet fait le portrait actuel du budget de l'école. Elle nous annonce qu'une somme de 1599\$ nous sera remise pour l'achat de livres de bibliothèque. Que l'installation du projecteur canon et tout l'équipement se feront la semaine prochaine dans le gymnase.

À ce jour, le budget de l'école reflète bien les dépenses déjà engagées et les dépenses à venir.

6. **Correspondance reçue**

Aucune correspondance.

7. **Travaux du conseil**

7.1 **Santé globale**

Madame Moffet a rencontré la nouvelle enseignante en éducation physique et cette dernière s'est approprié le dossier de santé globale. Il compte deux volets :

Le premier volet; ce sont les activités que vivrons tous les élèves avec l'enseignante d'éducation physique, c'est-à-dire, patin, raquette, piscine, ski de fond, ski alpin, mont Wright, canot, etc.

Le deuxième volet; ce sont les activités physiques complémentaires qui sont animées par une autre personne à raison d'une période par cycle. Pour le moment, le début de ces activités est retardé, car la personne qui doit les animer est blessée. Nous devrions savoir bientôt la date du début de ces activités.

Résolution : CÉ 17-18-015

Puisque le Source-O-Thon fait partie de la santé globale, nous en parlons à ce point. C'est une campagne de financement, et nous devons avoir l'autorisation des membres du conseil d'établissement pour pouvoir la débiter. La journée est prévue le 25 mai 2018.

Madame Gagnon propose de commencer, en avril, la campagne de financement pour le Source-O-Thon. Elle est appuyée par madame Gaudreault.

Madame Moffet doit obtenir plus de détails concernant une sortie pour les élèves de 3^e, 4^e, 5^e, 6^e et Com 2, le 21 mars prochain. Si cette activité a lieu, elle demandera votre accord en vous faisant parvenir un courriel et vous donnera tous les détails. Les membres acceptent.

7.2 **Service de garde**

Monsieur Vignola informe les membres que le marché de Noël de Leucan fut encore cette année un succès. Il mentionne que la sortie au Village Vacances Valcartier fut une très belle activité et les enfants l'ont beaucoup appréciée.

Madame Moffet annonce qu'il n'y aura plus de frais d'inscription au service de garde pour l'ouverture de dossier. Depuis le mois de janvier, nous n'avons plus le droit de facturer aux parents une pénalité pour les enfants inscrits lors d'une journée pédagogique et qui ne se présentent pas. Nous évaluerons la situation en regardant ce qui se fait dans les autres services de garde de la commission scolaire et nous verrons de quelle façon nous procéderons.

Résolution : CÉ 17-18-016

7.3 Anglais intensif (1/2 journée)

Madame Moffet demande si nous maintenons la ½ journée pour les enseignantes de 6^e année, c'est-à-dire, qu'elles doivent changer d'école ½ journée par cycle pour maintenir le lien avec les élèves.

Proposition adoptée à l'unanimité.

Résolution : CÉ 17-18-017

7.4 Répartition des ressources financières

Madame Moffet fait la présentation de la consultation sur les objectifs et principes de répartition des ressources et critères servant à déterminer les montants alloués aux unités administratives ainsi que la répartition des services éducatifs complémentaires.

Le document sera envoyé au complet aux membres puisqu'il manque des pages.

Sur proposition de madame Karine Gagnon, il est résolu à l'unanimité de donner un avis favorable à la proposition soumise à la consultation des conseils d'établissement par la Commission scolaire de la Capitale.

7.5 Critères de sélection d'une direction d'école.

Après consultation, il est entendu que la secrétaire fera parvenir la lettre à madame Gagnon afin qu'elle puisse y apporter certaines petites corrections et y ajouter quelques points. Cette lettre sera ensuite envoyée à la direction générale.

Résolution : CÉ 17-18-018

7.6 Répartition des montants reçus par votre établissement : mesures dédiées.

Madame Moffet réunira les membres du CPEE pour évaluer les besoins pour 2018-2019. Nous aurons une reddition de comptes à faire. Les mesures dédiées pourront être utilisées pour l'éveil à la lecture à partir de la 1^{re} année, l'ajout de temps d'orthophonie, d'orthopédagogie et de TES. Elles pourraient servir pour l'achat de livres à la bibliothèque ou être décentralisées dans les classes. Si cet argent n'est pas dépensé, il sera perdu.

Madame Cyr propose l'adoption de l'attestation du transfert des sommes relatives aux mesures dédiées et protégées pour les établissements. Elle est appuyée par madame Gagnon.

Proposition adoptée à l'unanimité.

7.7 Inscriptions 2018-2019

La période d'inscription est du 7 au 16 février 2018. Les parents doivent procéder à la réinscription de leur(s) enfant(s) par le biais du site Mosaïk-Inscription. Les parents ont déjà reçu toute l'information à ce sujet.

7.8 Vie de l'école

Le 29 janvier, nous avons accueilli deux nouvelles enseignantes. Marie-Hélène Giguère, en 6^e année pour la portion en français et Laurie Bérubé-Laveau qui fait le remplacement d'Isabelle Dorval en éducation physique. Cette dernière est en congé différé jusqu'à la fin de l'année scolaire.

Pour la St-Valentin, les élèves pourront participer au courrier du cœur et quelques petites activités sont organisées dans les classes.

Nous devrions recevoir l'argent de Convivio bientôt. Cet argent servira au traçage des jeux à l'extérieur.

7.9 Bénévoles

Après plusieurs discussions, il est proposé de faire une carte aux bénévoles. Madame Hélène pilotera le projet.

8. Ajouts de point

8.1 Grille-matières (temps d'enseignement des spécialistes)

Madame Moffet demande le statu quo.

Proposition adoptée à l'unanimité.

8.2 Budget du conseil d'établissement

Les membres du conseil d'établissement demandent des suggestions pour offrir une activité avec l'argent du CE. Après les honoraires de madame Desnoyers, il restera 250\$. Madame Moffet demandera aux enseignants lors d'une assemblée générale et reviendra avec des suggestions. Par contre, il est proposé également que l'argent soit reconduit l'an prochain.

8.3 Source-O-Thon

Point déjà discuté.

9. Rapport du représentant au comité de parents

Madame Gaudreault fait un court résumé de sa réunion. Ils ont parlé du budget, du protecteur du citoyen et d'une offre de formation concernant le plan d'engagement vers la réussite.

10. **Levée de l'assemblée**

Monsieur Vignola propose la levée de l'assemblée et il est appuyé par madame Bélanger.
La séance est levée à 21 h 20.

Sylvie Desnoyers,
Secrétaire du conseil d'établissement

Chantal Moffet,

Karine Gagnon,

Directrice

Vice-présidente